



parlementaires & développement

LETTRÉ D'INFORMATION DES PARLEMENTAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT

NUMÉRO 10 – JUIN 2013



Accompagner le développement urbain : un nouveau défi commun

Le rôle des villes dans la politique de développement

Le monde est devenu majoritairement urbain avec plus de 3 milliards d'individus habitant dans les villes. Un phénomène irréversible qui se traduit par une augmentation chaque semaine de la population urbaine d'1 million d'habitants. En 2025, 40 villes, dont 35 dans les pays du Sud, devraient rassembler 65 % de la population mondiale avec près de 2 milliards de personnes vivant dans des bidonvilles. Cette évolution n'est évidemment pas sans conséquence sur l'environnement, l'équilibre social, les communautés et l'économie. Elle nous invite à repenser l'avenir de la ville mais aussi les politiques de développement. Comment celles-ci peuvent-elles répondre aux défis liés à cette urbanisation ? Comment la participation des collectivités territoriales et en particulier des villes est-elle devenue un des maillons importants de la politique de développement de la France ?

L'explosion démographique, l'accès aux services essentiels pour les populations (eau et assainissement, transports, gestion des déchets), la préservation des ressources, la montée des inégalités, la bonne gouvernance sont autant de défis qui se posent à nous tous. Apporter des réponses à ces problématiques est au cœur de la politique de développement territorial en France. Si un dialogue structuré entre tous les acteurs est indispensable à l'efficacité des politiques

de développement, ce qui a été souligné dans les conclusions des dernières Assises du développement et de la solidarité internationale, les villes françaises disposent de nombreux atouts qui leur permettent d'apporter une contribution essentielle à l'amélioration des conditions de vie des populations de Sud. Elles disposent pour cela des moyens législatifs, techniques, humains et financiers pour mener des actions de coopération qui participent directement à l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain. En reconnaissant l'action internationale

des collectivités comme une compétence à part entière, la loi française a permis aux collectivités territoriales françaises de développer au fil du temps une expertise qui fait de ces dernières des acteurs à part entière des politiques

de développement en complémentarité avec les actions menées par l'Europe, l'État, l'AFD, les bailleurs de fonds et les agences de développement, les ONG. Cette volonté politique locale portée au niveau des villes françaises permet de mener aujourd'hui des actions de coopération dans plus de 151 pays. Parmi eux, les pays du sud, particulièrement confrontés au phénomène d'urbanisation massive,

sont les principaux bénéficiaires de l'expérience de ces partenariats de proximité : elles accompagnent leurs partenaires du Sud dans la **gestion des services publics locaux**, l'aménagement de territoire et de la planification urbaine. Elles tendent à favoriser l'**inclusion sociale**. Elles leur proposent des

réponses concrètes et planifiées **en faveur du développement durable**. Elles permettent d'**inscrire l'action internationale des villes sur le long terme, au bénéfice des populations**.

Les relations personnelles basées sur la confiance et la transparence entre exécutifs locaux **créent un effet de levier** vis-à-vis des bailleurs de fonds qui apportent plus aisément un soutien financier.

Les échanges d'expérience entre les techniciens, les élus participent directement au **développement de la démocratie locale** dans des pays où les processus de décentralisation sont encore peu développés.

Les villes apportent au quotidien un soutien essentiel pour répondre aux nombreux défis posés par l'urbanisation. Ce rôle doit être reconnu, conforté et développé si l'on souhaite atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

Les collectivités locales, en tant qu'actrices de la politique française de développement et de solidarité internationale, devraient être à l'avenir mieux associées à la définition des grandes politiques internationales et disposer des outils et des moyens nécessaires pour que leur action extérieure soit pérenne et efficace.



Michel Destot
Député de l'Isère
Maire de Grenoble

Les villes apportent au quotidien un soutien essentiel pour répondre aux nombreux défis posés par l'urbanisation.